



RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Module de réception des soumissions de l'Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés

DEMANDE DE PROPOSITION (DDP)

MODIFICATION #7

Courriel de soumission :

pc.soumissionsest-bidseast.pc@canada.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres. Les offres soumises par courrier électronique à toute autre adresse électronique peuvent ne pas être acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique est de **25 mégaoctets**. L'APC n'est pas responsable des erreurs de transmission. Les courriers électroniques contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés.

Proposition à : l'Agence Parcs Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Commentaires

Bureau de distribution

Agence Parcs Canada
Opérations des approvisionnements
Cornwall, Ontario, K6H 6S2

Title-Sujet Porte d'entrée de la Rouge : un centre pour l'accueil des visiteurs, l'apprentissage et la collectivité du Parc urbain national de la Rouge, Toronto (Ontario).		
Solicitation No. - No. de l'invitation 5P201-20-0012/A		Date: 11 septembre 2020
GETS Reference No. – No de reference de SEAG PW-20-00922458		Client Ref. No. – No. de réf du client. n/a
Solicitation Closes – L'invitation prend fin :		
at – à 14h00	on – le 22 septembre 2020	Time Zone - Fuseau horaire EDT - HAE
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à :		
Sheldon Lalonde		sheldon.lalonde@canada.ca
Telephone No. - No de telephone		(343) 585-3836
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction :		
See Herein – Voir aux présentes		
TO BE COMPLETED BY THE BIDDER À ÊTRE COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONNAIRE		
Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Address - Adresse		
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur		
Title - Titre		
Telephone No. - N° de téléphone:		
Facsimile No. - N° de télécopieur:		
Email – Courriel :		
Signature		Date

DEMANDE DE PROPOSITIONS (DDP)**MODIFICATION #7****OBJET DE LA PRÉSENTE MODIFICATION:**

1. Document ajouté : << 201-04948-00 Preliminary Geotechnical Investigation Report, Rouge Park Gateway 20200825, WSP CANADA INC. >> ;
2. Document ajouté : << PUNR- Uniformisation de la présentation des éléments du parc (rev) >> ;
3. Section « ANNEXE « C » - FORMULAIRE DE PROPOSITION DE PRIX, le paragraphe de l'INSTRUCTIONS » est supprimé et remplacé par :
 - Veuillez remplir ce formulaire de proposition de prix et le présenter dans une pièce jointe distincte doivent être clairement et visiblement identifiées comme « Proposition Financière ». Les propositions de prix ne doivent pas comprendre les taxes applicables.
4. Section « TABLE DES MATIÈRES » est supprimé et remplacé par :

<u>TABLE DES MATIÈRES</u>	
1. Renseignements sur le projet	2
1.1 Objet.....	2
1.2 Terminologie.....	2
1.3 Contexte.....	3
1.4 Aperçu du projet et facteurs à prendre en compte.....	4
1.5 Principes de conception	6
1.6 Portée des travaux	9
1.7 Documents de référence	15
1.8 Budget.....	16
1.9 Calendrier proposé.....	16
2. Objectifs généraux et administration du projet.....	17
3. Phase d'initiation	20
4. Services de préconception.....	21
5. Services de conception schématique.....	23
6. Services de développement du design	28
7. Services de l'élaboration des plans de construction	32
8. Services d'appel d'offres	34
9. Services d'administration de la construction.....	35
10. Services après la construction	41
Annexe A: Carte du parc urbain national de la Rouge.....	43
Annexe B : Plan du site de la Porte d'entrée de la Rouge.....	44
Annexe C : Coordination des travaux de la firme d'architecture et de la firme d'expérience du visiteur	45
Annexe D : Précision de la répartition du travail entre les contrats parallèles	47

5. Questions, réponses, clarifications :

- 1) Est-ce que l'APC peut fournir le budget prévu pour l'architecture du paysage pour ce projet?

Réponse : Le budget total de construction est de 13 millions de dollars. La proportion du coût pour chaque élément peut varier en fonction des concepts développés dans le cadre de ce mandat.

- 2) Page 21, Re : 3.2.1 Nous comprenons que les projets pertinents doivent être des projets achevés, étant donné qu'il n'y a pas beaucoup de projets de maisons passives achevés au Canada, l'APC accepterait-elle des projets dont la conception est achevée et vérifiée par un certificateur de maisons passives ?

Réponse : Pour démontrer son expérience en matière de conception durable, l'APC acceptera au maximum un projet dont la construction n'est pas encore terminée.

- 3) Page 21, Re: 3.2.1 Est-ce que l'APC accepterait des projets pour lesquels la conception a été complétée, mais dont la construction n'a pas encore commencé ?

Réponse : L'APC acceptera au maximum un projet dont la construction n'est pas encore terminée.

- 4) Pouvons-nous demander une copie de l'entente mentionnée à la page 6 ?

Réponse : Vous trouverez l'information à ce sujet au lien suivant : [Instructions générales \(IG\) R1410T - Services d'architecture et/ou de génie - Demande de proposition.](#)

- 5) Page 16, annexe C, formulaire de proposition de prix indique que le formulaire doit être soumis dans une enveloppe scellée séparée. Veuillez confirmer qu'il s'agit d'une erreur et que les réponses doivent être envoyées par courrier électronique.

Réponse: Les réponses soumises par courrier électronique doivent être soumises via un seul courriel incluant deux pièces jointes séparées et distinctes.

- 6) Page 16, Annexe C, Honoraires fixes (R1230D (2018-06-21), CG 5 - Modalités de paiement). Ce document fait référence aux dispositions dans lesquelles les frais de débours sont inclus ou exclus des frais fixes. Veuillez confirmer si les "frais fixes maximums" incluent ou excluent les frais de débours.

Réponse : Veuillez consulter la modification # 4, question n° 10 pour déterminer quels frais doivent être inclus dans les "Frais fixes maximums" et quels frais ne doivent pas être inclus.

- 7) Le site ne dispose pas actuellement d'un égout sanitaire municipal à proximité afin de desservir le bâtiment. Devrions-nous tenir compte d'un système de traitement septique sur site dans notre proposition de services et inclure les frais associés ?

Réponse : Oui, un système de traitement des eaux usées sur site sera très probablement nécessaire et sa conception doit être incluse dans la proposition de services et dans les honoraires.

- 8) Nous aimerions obtenir des précisions sur l'obligation d'avoir un ingénieur en mécanique ainsi qu'un ingénieur en protection incendie. L'énoncé des travaux énumère les services de protection incendie dans le cadre du génie mécanique. Nous nous demandons s'il s'agit d'une erreur ou d'un doublon.

Réponse : L'ingénieur en mécanique et l'ingénieur en protection incendie peuvent être la même personne.

- 9) Conformément à la page 9 de la DDP, l'ingénieur en protection incendie doit être engagé par l'équipe d'architectes/consultants. Toutefois, aucun travail spécifique de protection contre l'incendie n'est mentionné dans le descriptif du projet et des services requis. Pouvez-vous confirmer si l'ingénieur en protection incendie doit effectuer des calculs hydrauliques et le dimensionnement détaillé de la tuyauterie, etc.

Réponse : Oui, l'ingénieur en protection incendie effectuera ce travail, il sélectionnera et concevra les systèmes de protection incendie appropriés, compte tenu du fait qu'un raccordement au réseau d'eau municipal pourrait ne pas être réalisable.

- 10) L'équipe de consultants peut-elle se fier aux données géotechniques factuelles présentées dans le rapport géotechnique factuel du site pour la conception des fondations ? Il est à noter que la fréquence d'échantillonnage indiquée sur les fiches de relevé des trous de forage jointes au rapport géotechnique ne répond pas à la norme minimale indiquée dans le "*Guideline for Professional Engineers Providing Geotechnical Engineering Services*" publié par PEO. L'absence de données supplémentaires peut entraîner une approche de conception plus conservatrice qui, à son tour, entraînerait une augmentation des coûts de construction.

Réponse : Le consultant peut se fier aux informations préliminaires fournies, mais il devra effectuer des investigations additionnelles plus localisées une fois que l'emplacement exact du bâtiment et sa superficie au sol auront été déterminés. Une version préliminaire du rapport géotechnique est également jointe dans un fichier séparé.

- 11) Le descriptif des travaux et services requis mentionne le "service de conseil en transport vertical (ascenseur)" comme une discipline obligatoire. Pouvez-vous nous donner des précisions sur ce consultant et sur les tâches qui lui seraient confiées ?

Réponse : Il s'agit d'un consultant en ascenseurs, car le bâtiment envisagé peut compter jusqu'à deux étages, et un sous-sol.

- 12) La page 23 du *descriptif du projet et des services requis* projet stipule ce qui suit : "Présenter une analyse énergétique complète en utilisant un outil d'analyse énergétique reconnu au Canada". Nous utilisons le Passive House Planning Package (PHPP) pour la modélisation PH et l'analyse énergétique des projets de maisons passives. Le PHPP est actuellement reconnu par l'OBC, mais pas par le NECB. Bien que nous devions développer un modèle séparé utilisant un outil d'analyse énergétique reconnu au Canada pour répondre aux exigences LEED, cela n'est pas strictement demandé dans le rapport de la phase de conception schématique. Veuillez préciser si Parcs Canada souhaite également utiliser le PHPP pour l'analyse énergétique de la conception schématique.

Réponse : L'analyse à l'aide du progiciel de planification des maisons passives (Passive House Planning Package) peut être souhaitée en fonction des objectifs de durabilité identifiés pour le projet, qui sont en cours d'élaboration. Si les performances au niveau des maisons passives sont visées, le PHPP doit être utilisé au maximum de son potentiel, y compris pour informer les premières décisions lors de la conception schématique. Plusieurs PHPP doivent être envisagés pour différentes zones thermiques et des modèles énergétiques dynamiques doivent être développés selon les besoins.

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS GÉNÉRALES DE CETTE DEMANDE RESTENT LES MÊMES